



République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 – www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 30/07/2026

Reçu en préfecture le 30/07/2026

Publié le 06/08/2026

ID : 013-211301049-20260724-DEC2026_163-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-163

Avenant à la DEC2026-045 Contrat de location d'un camion benne

Nomenclature ACTES : 1.4

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du conseil municipal au maire,

VU la décision DEC2026-045 relative au contrat de location d'un camion benne.

CONSIDERANT la nécessité de prolonger la location d'un camion benne ;

DECIDE

Article 1 : De signer le contrat de location pour un camion benne double cabine avec la SAS KILOUTOU domiciliée impasse des Jonc - Route Nationale 568 – 13270 FOS SUR MER.

Article 2 : Le contrat de location prend effet à compter du 31/08/2026 jusqu'au 31/12/2026, pour un total estimé à 5046,80€ HHT, soit 6056,16€ TTC.

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 24 juillet 2026



Le Maire,
Maxime MARCHAND



FOS-SUR-MER
Impasse des Jongs
Route Nationale 568
13270 FOS SUR MER
Sire : 31768606101389
Tel : 04 42 11 02 02
Email : agence0514@kiloutou.fr

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 013-211301049-20260724-DEC2026_163-CC

Emise le 01/07/2026

Page 1/2

Nos références :

Code client : C2226642
Tél. Client : 0442445151
Fax Client : 0442452707
Type Location : Mensuel

Vos références : N° Siren : 211301049

Contact Log :

Destinataire

COMMUNE DE SAUSSET LES PINS
AVENUE DES MICOCOULIERS
13960 SAUSSET-LES-PINS
FRANCE

Nom Destinataire DRC : MR VARIBA Claude /N° tél:0621152715

Location du lundi 31/08/2026 à 09:00 au jeudi 31/12/2026 à 17:00

Réservation rédigée par Mme Imane BOUTAFART

Code	Nbr. Désignation Mat.	Quantité	Unité	Prix Unit. €HT*	Remise except. €HT	Prix unit. net €HT	Total €HT
*: prix unitaire en € HT selon accord tarifaire du client							
DOUCAB	1 Camion benne double cabine diesel PTAC 3,5 t						
Seul le permis B est requis. Le véhicule loué doit être restitué dans l'agence de départ. Toute clé non rendue ou cassée sera facturée. C.U. jusqu'à 960 kg selon modèle de véhicule. Hauteur : Cf autocollant à l'intérieur du véhicule. Si vous empruntez une autoroute à péage en flux libre, vous êtes tenus de RÉGLER VOS PÉAGES dans les délais requis (72h) en vous connectant sur le site de la société concessionnaire d'autoroute. A défaut, tous frais de péage réclamés à Kiloutou vous seront refacturés, augmentés des éventuelles pénalités de retard de paiement et/ou amendes appliquées, et des frais forfaitaires de gestion administrative par Kiloutou (40 Euros)							
	Location mensuelle	4	Mois	1 100,00		1 100,00	4 400,00
Options souscrites* Montants				Souscription			
	Garantie Jeune Conducteur (moins de 25 ans et/ou moins de 3 ans de permis)				: Oui ☐ Non ☐		
	Garantie Multi-Conducteurs				: Oui ☐ Non ☐		
*En cas de sinistre des frais de gestion et immobilisation de 75 euros TTC vous seront facturés.							
	Pack Service Assurance Casse Vol Calendaire	13	%			4 400,00	572,00
	PE - Traitement des déchets	1	%	1,70%		4 400,00	74,80
	Kilomètres inclus par jour de location	100	Km				0,00
	Kilomètres supplémentaires au-delà du forfait		Km	0,57		0,57	
	Heure de nettoyage	0	Heure	90,00		90,00	
Le nettoyage ne sera facturé au temps passé que si l'état du matériel le nécessite							
	Carburant : 1/8 de réservoir	0	1/8ème	43,28		43,28	

Total estimé € HT : 5 046,80

TVA € : 1 009,36

Total estimé € TTC : 6 056,16

Conditions de règlement : Règlement à 30 jours fin de mois le 15
Montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due
en cas de retard de paiement : 40 €



Le Maire
Maxime MARCHAND

Paraphes :